

Les COQUIÈRE ou COQUIERRE de l'Artibonite (Saint-Domingue)

Bernadette et Philippe Rossignol

Les registres paroissiaux de la Petite Rivière de l'Artibonite commencent en 1668 (registres séparés au début pour baptêmes, mariages et sépultures) mais la numérisation mise en ligne ne commence qu'en 1710. Bien entendu les actes sont collationnés, jusqu'en 1776 inclus.

Les COQUIÈRE (puis COQUIERRE) sont des petits habitants, métissés dès l'origine mais les mentions de couleur sont portées de façon différente selon les époques. Dans la généalogie ci-après nous indiquons avec précision la façon de rédiger chaque acte.

L'ancêtre se nomme Pierre Paul COQUIÈRE. Il est habitant à la Plaine et dit ne pas savoir signer. Il vit maritalement avec « Renotte, négresse libre, native de cette paroisse » (mention en 1734 au mariage de leur fille naturelle Marguerite ¹, premier acte au nom de COQUIÈRE dans le registre). Nous ne connaissons pas son origine ni les date et lieu de son décès. C'est un blanc puisque les enfants qu'il a de Renotte, négresse, sont dits mulâtres.

Bien que les enfants soient dits dans les actes de leurs mariages « natif (native) de cette paroisse », leurs baptêmes n'apparaissent pas dans les tables au patronyme et c'est à leur seul prénom que nous en avons retrouvé quelques-uns.

Rappel : les registres paroissiaux sont des copies faites à partir de 1777 des registres anciens perdus. Les originaux commencent en 1777. A partir de 1764 le nom est orthographié COQUIERRE et c'est l'orthographe des signatures dès les registres originaux.

1 Pierre Paul COQUIÈRE * Renotte

1 Marguerite COQUIÈRE

dite au mariage « fille naturelle de Pierre Paul Coquière, habitant de cette paroisse, et de Renotte, négresse libre » ; en marge : ML (= mulâtresse libre) ; l'époux et l'épouse signent, « le père de la fille ayant déclaré ne le savoir »

x 09/10/1734 Petite Rivière de l'Artibonite, Blaise **LÉRISSON**, fils de Pierre et Élisabeth LABADIE

o Moncaut, diocèse de Condom en Guyenne (Lot et Garonne, 47)

2 Charlotte COQUIÈRE

dite au mariage « fille naturelle de Pierre Paul Coquière, habitant de cette paroisse, et de Renotte, négresse libre » ; en marge : mul^{se} (= mulâtresse) ; l'époux et l'épouse ne savent pas signer

x 08/02/1739 Petite Rivière de l'Artibonite, Louis **LESSERRE** (Lefevre par erreur dans le texte), tailleur d'habits résidant en cette paroisse, fils d'André SERRE (sic) et Marguerite GUIRAUDEAU

o « Maguireinier diocèse de Lions en Poitou » (sic) = Monsiregne diocèse de Luçon (Vendée, 85) ?

¹ GHC 62, juillet-août 1994, p. 1120, 94-77 LÉRISSON

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

3 Pierre Paul COQUIÈRE

habitant à la Plaine puis au Cabeuil, Petite Rivière de l'Artibonite

o 15/12/1721 b 02/02/1722 Petite Rivière de l'Artibonite ; fils de Renote négresse libre demeurant chez Mr Charpentier, et de sr Paul Coquière habitant de ce quartier ; p sr Louis Gruet maître chirurgien ; m dame Marie Blanchet épouse de Mr Dugas lieutenant de milice (marge : Pierre Paul m^e = mulâtre)

dit au mariage fils naturel de Pierre Coquier (sic) habitant de la Plaine et de Renotte négresse libre native de cette paroisse ; en marge ML (= mulâtres libres) ; sait signer ; l'épouse ne sait pas

+ 1781/

x 24/04/1739 Petite Rivière de l'Artibonite, Marie Françoise, fille naturelle de DURECOURT, major pour le roi au Cap², et de Françoise, négresse libre dite seulement « Marie Françoise » au mariage et « Marie mulâtresse » au baptême de l'aîné des enfants, elle est dite ensuite « Marie Françoise Durecourt, mulâtresse libre »

+ 1781/

d'où postérité ci-après

4 Marie Jeanne COQUIÈRE

ne sait pas signer

x 25/06/1742 Petite Rivière de l'Artibonite, Pierre **MASSONNEAU DERIBON** (signe MASSONNEAU DERIBEAU), fils de Gabriel DHERIBON demeurant à Châtellerault et + Anne Marie DUVIVIER

publication des bans à la paroisse de la Conception de la Petite Anse du Cap ; du consentement du sieur Viaud architecte au Cap curateur ad hoc (qui a donné sa procuration à Dumon de Maitreville)

o Châtellerault paroisse Serigny (sic)

b 20/06/1716 Serigny (Vienne, 86), fils de Gabriel Massonneau et Marie Duvivier³

5 Véronique COQUIÈRE

b 25/12/1728 Petite Rivière de l'Artibonite ; fille naturelle du sr Coquière et de Renotte négresse libre ; p M (en blanc) ; m Mlle Marie Madeleine Grenot fille du sr Grenot habitant la Plaine

+ 1746/

6 Pierre Antoine COQUIÈRE

b (suppléé) 06/04/1734 Petite Rivière de l'Artibonite ; âgé de 6 mois ; ondoyé à la naissance en danger de mort, fils naturel de M. Pierre Paul Coquière habitant à la Plaine et Renotte négresse libre ; p Pierre Lépine habitant au Quartier Morin dépendance du Cap ; m Marguerite Coquière sœur audit garçon (signe)

? 7 Marie Françoise COQUIÈRE

signe au mariage de Marie Jeanne en 1742

Les filles de Pierre Paul COQUIÈRE et Renotte, négresse libre, dont on retrouve le mariage se sont donc mariées toutes les trois avec des hommes venus de France

² Voir sa carrière et ses père et fils dans le dossier colonies E 334 (de Pernay du Recourt), résumée dans GHC 25, mars 1991, p. 293 ; ses fils et petit-fils dans GHC 110, décembre 1998, p. 2370 et 2371.

³ Geneanet, Gérald Autier (Geraut)

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

(actuels départements de Lot et Garonne, Vendée, Vienne). En revanche le seul fils a épousé une « négresse libre », comme sa mère. Le père naturel de son épouse étant un « notable », major pour le roi au Cap, on peut supposer que Pierre Paul père, à l'origine de ces Coquière métissés, était lui aussi d'une famille notable, même s'il dit ne pas savoir signer.

1. 3 Pierre Paul COQUIÈRE x 1739 Marie Françoise DURECOURT

De 1741 à 1750 les actes de baptême Coquière ne sont pas répertoriés dans les tables, bien qu'il s'agisse d'enfants « en légitime mariage ». Le patronyme de la mère n'est pas précisé pendant cette période. Nouvel exemple de l'absence dans les tables des références d'actes concernant les mulâtres.

Le couple habite à la Plaine de l'Artibonite, comme le père de famille.

1 Élisabeth COQUIÈRE

o 27/01 b 05/04/1740 Petite Rivière de l'Artibonite ; « en légitime mariage de Pierre Coquier mulâtre libre demeurant à la Plaine et de Marie mulâtresse » ; p Pierre Paul Coquière, habitant à la Plaine [grand-père paternel, ne sait pas signer] ; dame Marie Françoise Élisabeth Lefebvre épouse de Charles Durecourt chevalier de Saint Louis, lieutenant de roi, commandant au Fort Dauphin [épouse du grand-père maternel]

2 Marie Thérèse COQUIERRE

mulâtresse (en interligne au baptême de son fils Jean Baptiste le 19/12/1782
b 18/02/1742 Petite Rivière de l'Artibonite ; âgée de 3 mois ; « en légitime mariage de Pierre Coquier habitant à la Plaine et de Marie Françoise mulâtresse » ; p Nicolas Raulin, officier de milice ; m Renotte, négresse libre, grand-mère (ne sait pas signer)
x /1759 Pierre **DUPÉRÉ** habitant au Cahot, Petite Rivière de l'Artibonite tierceron (en interligne au baptême de son fils Jean Baptiste le 19/12/1782)

3 Pierre Louis COQUIÈRE

o 29/01 b 22/03/1744 Petite Rivière de l'Artibonite ; « en légitime mariage de Pierre Coquier mulâtre habitant à la Plaine et dame Françoise mulâtresse » ; p sr Claude Rossignol, officier de milice, habitant à la Plaine ; m dame Marie Louise Grue épouse de M. Michel Gabriel Magnan, trésorier de la marine, habitant à la Plaine ; père absent pour cause de maladie
+ 12/07/1768 Petite Rivière de l'Artibonite ; environ 25 ans, « fils légitime de Pierre Paul dit Coquière et Marie Claire (sic) sa femme »

4 Joseph COQUIERRE LAPLAINE

o 29/04 b 05/09/1745 Petite Rivière de l'Artibonite ; « en légitime mariage de Pierre Coquier mulâtre demeurant à la Plaine et de Marie Françoise mulâtresse » ; p M. Joseph Bertrand, capitaine de milice, habitant à la Plaine ; m dame Marie Le Bourdier épouse de M. Antoine Jouve, lieutenant de cavalerie, habitant au Cabeuil
parrain de son frère Hyacinthe en 1764 ; sait signer

5 Marie Catherine COQUIÈRE

o 02/10 b 27/11/1746 Petite Rivière de l'Artibonite ; « en légitime mariage de Pierre Coquier mulâtre demeurant à la Plaine et de Marie Françoise mulâtresse » ;

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

p Pierre Martin Jumelle, officier de milice et habitant ; m Véronique Coquière mulâtresse, tante

+ 30/04/1760 Petite Rivière de l'Artibonite, sur l'habitation de son père, environ 14 ans

6 Charles Marie COQUIÈRE

dit fils aîné quand il représente son père en 1779 comme parrain du fils aîné de Jean Thomas (Pierre Louis étant alors décédé et Joseph probablement aussi)

o 27/10/1748 b 01/01/1749 Petite Rivière de l'Artibonite (en marge : mulâtre) ; « fils légitime de Pierre Coquier mulâtre et Marie mulâtresse libre » ; p M. Pierre Paul Coquière, habitant de cette paroisse (ne sait pas signer ; le grand-père ?) ; m dame Marie Catherine Cebert épouse de M. Jean François Reÿ, conseiller du roi sénéchal juge civil et criminel de la juridiction royale du Cap (mais signature Lebreÿ Reÿ)

+ 1779/

7 Marie Françoise COQUIÈRE

o 06/02 b 25/03/1750 Petite Rivière de l'Artibonite (dans l'acte écrit par erreur Cottière mais en marge Coquierre) ; « fille en légitime mariage de Pierre Cottière et Marie Françoise Durecour son épouse » ; p et m Pierre Louis et Marie Thérèse Coquière, frère et sœur de l'enfant marraine de son frère Hyacinthe en 1764 ; sait signer

8 Pierre Paul COQUIÈRE

o 12/01 b 07/08/1751 Petite Rivière de l'Artibonite ; « le nommé » Pierre Paul, « en légitime mariage de Pierre Coquière mulâtre libre et Marie Françoise Durecour mulâtresse libre » ; p sr Jean Didier ; m Marie Le Bourdier, tous habitants de cette paroisse

9 Jean Thomas COQUIERRE

habitant au Cahot puis au Cabeuil, Petite Rivière de l'Artibonite

o ca 1752 ? (d'après son âge au décès)

+ 03/05/1786 Petite Rivière de l'Artibonite ; « Jean Thomas Coquierre mulâtre natif de cette paroisse, environ 34 ans, habitant au pont du Cabeuil, décédé sur son habitation » ; signatures Coquierre Bellevüe et Guillaume Louis Lefort

x 23/06/1778 Limonade, Marie Rose LEFORT, fille légitime de Noël et Marie Rose AUDRY, habitants de la paroisse

mineure au mariage ; signe « famme Coquiere » aux baptêmes des enfants

10 Marie Pauline COQUIÈRE

b 21/01/1759 Petite Rivière de l'Artibonite ; « fille légitime de Pierre Paul Coquiere et de Marie Françoise duRecour » ; p M Paul Brethon, médecin ; m Marie Louise Borbenicar (?) veuve Barbier

11 Jean Baptiste COQUIÈRE

b 04/04/1762 Petite Rivière de l'Artibonite ; « en légitime mariage de Pierre Paul Coquiere habitant de cette paroisse et Marie Françoise Ducour [sic] » ; p Jean Perro dit Jambon ; m Marie Claire Guenin ; signé avec la mère, Marie Coquiere

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

12 Hyacinthe COQUIÈRE

o 02 b 25/09/1764 Petite Rivière de l'Artibonite ; « fils légitime de Pierre Paul Coquierre mulâtre et habitant et de Marie Françoise Durecourt mulâtresse » ; p et m Joseph et Marie Françoise Coquierre frère et sœur de l'enfant ; signatures P^{re} Coquierre, Marie Coquierre, Coquierre Laplaine, Marie Françoise Coquierre

13 Charlotte COQUIÈRE

b 27/08/1766 Petite Rivière de l'Artibonite ; « fille légitime de Pierre dit Coquière et Marie ditte Dericourt (sic) » ; p Pierre Dupéré ; m Charlotte dite Le Maire, « tous mulâtres libres et habitants qui ont déclaré ne savoir signer »
marraine en 1782 d'un fils de Marie Thérèse Coquière et Pierre Duperré

14 Guillaume COQUIÈRE

o 05/11/1768 b 10/01/1769 Petite Rivière de l'Artibonite ; « en légitime mariage de Pierre Coquiere et Marie Françoise Durecourt, carterons libres » ; p sieur Jean Auriol habitant dans les Bas de l'Artibonite ; m Marie Françoise Mugnier femme Auriol

1.3.9 Jean Thomas COQUIERRE x 1778 Marie Rose LEFORT

1 Pierre Théophile COQUIERRE

o 23/06 b 13/11/1779 Petite Rivière de l'Artibonite ; p sr Pierre Paul Coquierre habitant au Cabeuil représenté par Charles Marie son fils aîné ; m Marie Rose André épouse du sr Noël Lefort, habitant de Limonade

2 Noël COQUIERRE

o 31/08/1780 b 02/04/1781 Petite Rivière de l'Artibonite ; en marge « 3^{on} légitime » (= tierceron). P SR Noël Lefort, habitant à Limonade, grand-père maternel ; m Marie Françoise DuRecourt épouse du sr Pierre Paul Coquierre, grand-mère paternelle

3 Louis Stanislas COQUIERRE

o 06 b 19/12/1782 Petite Rivière de l'Artibonite ; en interligne : tierceron ; fils du sr Jean Thomas Coquierre (en interligne, quarteron), habitant au Cabeuil, et dlle Marie Rose Lefort (en interligne 3^{onne} = tierceronne) ; p sr Noël Lefort fils, oncle maternel (signe) ; m dlle Marie Thérèse Coquierre tante paternelle (signe Coquierre Dupéré)

4 Marie Rose Sophie COQUIERRE

o 19/09/1784 b 11/05/1786 (le même jour que sa sœur Marie Antoinette) Petite Rivière de l'Artibonite ; en marge q^{ne} (quarteronne) fille de + Jean Thomas Coquierre et Marie Rose Lefort, tiercerons, habitants au La Bouil (sic, au lieu de « au Cabeuil ») ; p Guillaume Louis Lefort, tierceron (signe) ; m René Rose Coquiere (signe)

5 Marie Antoinette COQUIERRE

o 17/09/1785 b 11/05/1786 Petite Rivière de l'Artibonite ; carteronne (voir ci-dessus sa sœur Marie Rose Sophie) ; fille de + Jean Thomas Coquierre mulâtre habitant au quartier du Pont Le Bouil (sic) et de Marie Rose dite Lefort tierceronne ; p Pierre Dupéré, habitant (ne sait pas écrire ni signer) ; m Marie Antoinette Lefort, tous de cette paroisse (signe)

La présence ou l'absence des mentions de couleur

Nous avons tenu à reporter avec précision les informations données dans chaque acte et le lecteur peut donc constater les importantes différences, selon les périodes, en ce qui concerne l'inscription des gens de couleur dans les registres de Saint-Domingue, certaines des mentions ayant d'ailleurs été ajoutées a posteriori, en marge ou en interligne, à la fin du siècle (1781, 1782, 1786).

Quel rapport entre cette famille et celle de Jacques COQUIÈRE de Limonade ?

L'Artibonite est dans la Partie de l'Ouest de Saint-Domingue et Limonade dans la Partie du Nord. A priori, peu ou pas de rapport entre les habitants de ces deux « Parties » de l'île.

Cependant on trouve une famille COQUIÈRE dans le Nord. Nous l'avons rencontrée dans notre article sur « La branche de Saint-Domingue de la famille de MONDION et le marquis de ROSTAING »⁴. Les beaux-parents du marquis de Rostaing étaient dits, lors de son mariage en 1781 « François Thomas de Mondion, chevalier de Saint Louis, lieutenant-colonel à la suite des colonies, et + dame Marie Elisabeth COQUIÈRE ». Ils s'étaient mariés à Port Margot le 31 octobre 1735 et Marie Élisabeth Coquièrre était alors fille mineure de « de + Jacques, juge au conseil supérieur du Cap, et + Élisabeth AURIGNAC (bx Nicolas HUX de BAYEUX) » Aucun Coquièrre n'était présent au contrat de mariage.

Nous avons vu Jacques COQUIÈRE dans un autre article sur les « LEFEBVRE LESPINE, de Honfleur à la Guadeloupe puis Saint-Domingue »⁵ : Pierre Lefebvre, originaire de la Guadeloupe, s'était marié au Cap par contrat le 23 avril 1709 avec Catherine Françoise Coquièrre, fille de Jacques « tué avec un de ses fils à la guerre de la Savane contre les Espagnols » (combat du 21 janvier 1691). Un Jacques Coquièrre, dit fils de Jacques, natif de Coutances, s'était embarqué à Nantes pour Saint-Domingue à l'âge de 26 ans le 12 avril 1715.

Dans ce même article sur les LEFEBVRE nous retrouvons Marie Françoise Élisabeth LEFEBVRE, une des filles de Pierre et Catherine Françoise Coquièrre, mariée par contrat le 16 avril 1736 au Cap avec « messire Charles PERNÉ DURECOURT, écuyer, chevalier de Saint Louis, major au Cap Français (puis lieutenant de roi au Fort Dauphin puis au Port de Paix) », le père naturel de Marie Françoise Durecourt épouse de Pierre Paul Coquièrre, Marie Françoise Élisabeth Lefebvre étant la marraine de leur fille aînée en 1740.

Enfin un **Paul COQUIÈRE** dont nous ne savons rien, avait légué 50 000 livres⁶, à une date que nous ignorons mais antérieure à 1761 et probablement avant 1752, à Marie Charles Louis PERNÉ du RECOURT, fils du couple que nous venons de voir, Charles (+ 16/04/1752 Soindres près Mantes, 78⁷) et Marie Françoise Élisabeth LEFEBVRE (+ avant son mari) et fait ses légataires chacun pour un tiers Jean Jacques, Louis Antoine et Guillaume René LEFEBVRE, enfants, avec leur sœur décédée, de Pierre Lefebvre et Catherine Françoise Coquièrre.

Tous ces éléments ne peuvent être de simples coïncidences.

⁴ <http://www.ghcaraibe.org/articles/2013-art24.pdf>

⁵ <http://www.ghcaraibe.org/articles/2012-art05.pdf>

⁶ <http://www.geneanet.org/archives/actes/actesenligne/124862?p=30> : comptes de tutelle 05/10/1761, MC/ET/LXIX/691.

⁷ D'après les comptes de tutelle de son fils mais, s'il est décédé à Soindres, il n'a pas dû y être inhumé car il ne figure pas dans le registre paroissial, ou bien la date est erronée.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Malheureusement les lacunes des registres de la Partie du Nord, dont n'est conservée qu'une dizaine d'années, de 1777 à 1787 en général, nous compliquent la tâche. On ne peut donc émettre que des **hypothèses**.

1 Jacques COQUIÈRE

jugé au conseil supérieur du Cap

+ 21/01/1691, combat de la Savane contre les Espagnols

x Élisabeth AURIGNAC

+ /1735

bx Nicolas HUX de BAYEUX

d'où

1.1 fils

+ 21/01/1691 avec son père

1.2 Marie Élisabeth COQUIÈRE

mineure au mariage

+ /1781

x 31/10/1735 Port Margot, François Thomas **de MONDION**, chevalier de Saint

Louis, lieutenant-colonel à la suite des colonies

1.3 Catherine Françoise COQUIÈRE

x Cm 23/04/1709 Le Cap, Pierre **LEFEBVRE**, fils de Jean LEFEBVRE LÉPINE et

Élisabeth LE ROYER

d'où entre autres

Marie Françoise Élisabeth LEFEBVRE

x Charles **PERNÉ du RECOURT**

1.4 Paul COQUIÈRE

fait ses légataires ses neveux Lefebvre et petit-neveu Perné du Recourt

? 1.5 Jacques COQUIÈRE

o ca 1689 Coutances, fils de Jacques

embarqué à Nantes pour Saint-Domingue 12/04/1715

? 1.6 **Pierre Paul COQUIÈRE** (ci-dessus)

habitant de la Petite Rivière de l'Artibonite

* /1720 Renotte négresse libre

Parenté entre les COQUIÈRE et Pierre COQUIÈRE DUPITON ?

Enfin nous ignorons la parenté, si elle existe comme c'est probable, entre la famille ici étudiée et le sénateur d'Haïti Pierre COQUIÈRE dit DUPITON, époux de Thérèse Françoise Bonne BOYER et donc beau-frère du président d'Haïti Jean-Pierre Boyer, d'où postérité COQUIÈRE en Haïti ⁸. Il est né vers 1768, ce qui ne correspond à aucun de ceux de la généalogie ici présentée. Mais nous n'avons pas étudié tous les registres de l'île et les importantes lacunes ne permettraient d'ailleurs pas une recension complète.

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)

⁸ Voir GHC 124, mars 2000, p. 2809, et surtout GHC 165, décembre 2003, « Le président Jean-Pierre BOYER et sa famille », en particulier p. 4019-20.